

ANNEXE I

Déroulement global des actions positives

Préparation : 2 mois		
Phase préalable	Informations de l'entreprise <ul style="list-style-type: none">- données sur l'entreprise (secteur d'activité et personnel)- conformité à la loi (IGSS, ADEM, e.a)- checklist des mesures en cours- lettre de motivation	<ul style="list-style-type: none">➔ Avis du Comité des actions positives➔ Convention de collaboration
Etapas de réalisation : 6 – 18 mois		
Phase d'analyse	Analyse des données du personnel Analyse des actions en cours Analyse scientifique	<ul style="list-style-type: none">➔ Groupe de travail en entreprise
Phase d'élaboration	Elaboration d'un projet de plan d'actions positives	<ul style="list-style-type: none">➔ Avis du Comité des actions positives➔ Agrément ministériel➔ Convention de réalisation
Phase de réalisation	Réalisation du plan d'action	<ul style="list-style-type: none">➔ Groupe de travail➔ Rapport au Comité des actions positives➔ Rapport à la ministre
Phase d'évaluation et de suivi	Analyse des mesures Propositions de changement	<ul style="list-style-type: none">➔ Avis du Comité des actions positives➔ Prolongation de l'agrément ministériel